

Diffuseur électrique + recharge anti-moustiques X1



Le diffuseur électrique K. EXPERT éloigne les moustiques européens, tropicaux et tigres, même fenêtres ouvertes et lumière allumée. Utilisations : chambres, salon, cuisine... Il est efficace pendant 45 nuits de 8h. L'efficacité commence 1h après le branchement. Utiliser un émanateur pour une pièce de 8 m² environ 20 m³

Avantages produit

Détruit les moustiques
Efficace sur les moustiques, moustiques tropicaux et moustiques tigres
Efficace même avec fenêtres ouvertes et lumière allumée
45 nuits de protection
Inodore

CODE PRODUIT 2998
GENCODE 3365000029985
FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 6,5
Largeur UV cm : 9,3
Hauteur UV cm : 10,3

Poids Brut UV Kg : 0,132
Poids Net UV Kg : 0,115
Contenance X1

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

- Dévisser le bouchon de la recharge.
- En la maintenant en position verticale, introduire la recharge dans l'appareil électrique en tournant doucement jusqu'au butoir.
 - Tourner la prise du diffuseur pour qu'il soit toujours en position verticale.
 - Brancher l'émanateur sur une prise de 230V.
 - Pour stopper l'action biocide, débrancher l'appareil et aérer 15 minutes.

RECOMMANDATION

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. L'appareil doit être utilisé uniquement avec les substances à diffuser recommandées. L'utilisation d'autres substances peut entraîner un risque toxique ou des risques de feu.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.

- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

* - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux *	NO
Présence de terres rares	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC) **	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15°(voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

Usage:	Éliminer les insectes	Support :	Moustiques
Utilisation :	Intérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	Jusqu'à 45 nuits de protection	Aspect :	LIQUIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	5 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	ES	Rémanence :	45 nuits en utilisation. 8 heures par nuit.
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	02

01 - Craint le gel
02 - Modifié par le gel
03 - Pulvérisation modifiée par le gel
04 - Ne craint pas le gel
NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH08 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P271 P273 P301+P310 P312 P331 P405 P501
PHASE H :	H304 H410
PHRASE EUH :	EUH066
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	YES
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/4177308-55175-00450-011282
ETIQUETTE PRODUIT:	

Kero EXPERT MOUSTIQUES

PRÉCAUTIONS : **ÉVITER :** **DANGER :** Contient HYDROCARBURES, C14-19, ISO ALGÈNE, CYCLOLES AROMATIQUES C8-10-12, C12-15, C17-19. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut être mortel en cas d'ingestion et de persorption dans les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec l'équipement. EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. NE PAS fumer avant d'utiliser.

Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des moustes et ténies en laboratoire indépendant et reconnu.

MOUSTIQUES

Effet contact et préventif. Dénot et éloigne les moustiques domestiques, tropicaux et exotiques, même femelles couvertes et bariées aléatoires. Chrysomèles, chrysomèles, moustes, ténies. Durée de fonctionnement : 45 jours en utilisation normale par nuit. Mode d'emploi : allumer uniquement avec le diffuseur électrique KERO Expert.

POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

- Utiliser un diffuseur pour une pièce de 10 m² env. (20 m³ env.).
- Débrancher l'appareil.
- Pour débrancher la recharge, serrer les zones roses latérales du bouton et tourner.
- En la maintenant en position verticale, introduire la recharge dans l'appareil électrique en tournant doucement jusqu'à butée.
- Brancher l'appareil verticalement sur une prise de 230 V.
- L'action commencera environ 15min après le branchement. Pour stopper l'action, débrancher la prise et serrer 15min. Après utilisation, débrancher l'appareil.

COMPOSANTS : PHALLOTHINE, CAS 20261-38-6, 8,70 g/kg. Date de péremption et numéro de lot : voir étiquette sur l'emballage. Type de préparation : Produit diffuseur de vapor (PP). Produit insecticide (PI). Distribué au grand public. Caractéristiques techniques marquées dans l'appareil. Tension 230 V. Puissance 0,1 W. Fréquence 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. L'appareil doit être utilisé uniquement avec les substances à diffuser recommandées. L'utilisation d'autres substances peut entraîner un risque toxique ou des risques de feu. Consultez ces instructions sur www.kpro-insecticides.com

0 806 601 101
Service gratuit + prix appel

S.A.S. BRUNEL - CS 80206
15043 WASQUEHAL cedex
www.kpro-insecticides.com

DIFFUSEUR & RECHARGE

BOITE

À sécher à l'air libre

Cet appareil se recycle

33ml

15043 0206
Sécher à l'air libre de la recharge liquide : 3 365000 029985

3 365000 029985

ÉD02011L



0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stambach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

